

**Avis n°2023-01**

**Le Conseil Académique plénier, en sa séance du 27 mars 2023,  
sous la présidence de Marie-Karine LHOMME, Vice-Présidente en charge de la  
formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle**

**Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L713-1 à L713-3;

**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par la Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021 ;

**Vu** l'avis favorable du Comité Social d'Administration rendu au cours de sa séance du 2 mars 2023,

**Après avoir entendu** le rapport de la Vice-présidente en charge de la recherche, des écoles doctorales et de la science ouverte ;

Le quorum ayant été constaté en début de séance (50 membres présents et représentés).

**Rend l'avis suivant :**

**OBJET : Avis sur la révision de l'annexe 1 des statuts de l'Université (changement de dénomination de laboratoires et création d'une unité de recherche)**

Le Conseil académique plénier a rendu un avis favorable à la révision de l'annexe 1 des statuts de l'Université, relative à la modification de la liste des unités de recherche, composantes de l'Université.

L'avis a porté :

- d'une part, sur la mise à jour des tutelles de rattachement de certaines unités et la modification de la dénomination de 3 laboratoires (*GREPS - Groupe de Recherche en Psychologie Sociétale ; Passages XX-XXI ; Transervalles – unité de recherche en droit*) conformément au document joint en annexe ;

- d'autre part, sur le rattachement à l'Université Lyon 2, en qualité de tutelle, de l'**Unité Radiations : Défense, Santé et Environnement (Unité 1296)**.

Il résulte de ce rattachement la création d'une nouvelle composante de l'Université au sens de l'article L713-1 du code de l'éducation, sous le statut d'unité de recherche en tutelle INSERM, service de santé des armées, Centre Léon Bérard et Université Lyon 2.

Le présent avis est adopté à l'unanimité des 49 membres présents et représentés.

Fait à Lyon, le 30 mars 2023,

La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER